

## **1<sup>er</sup> Trophée de la compétitivité Aerospace Valley – Arcachon 2018**

Ce prix récompense une PME adhérente d'Aerospace Valley dont le développement a été fortement impacté par sa participation à des projets de R&D menés dans le cadre du pôle ou par l'accompagnement qu'elle a reçu du pôle.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, un appel à candidatures a été diffusé début mai à toutes les PME membres d'Aerospace Valley.

Un jury – le Bureau d'Aerospace Valley – a examiné les différentes candidatures reçues selon les critères suivants :

- éligibilité : PME, membre du pôle
- critères de sélection : nombre de participations à des projets de R&D menés dans le cadre du pôle, retombées de ces projets sur l'activité de l'entreprise, bénéfice obtenu des actions individuelles ou collectives du pôle pour l'accompagnement des PME

Le choix du jury s'est porté sur : NEXIO, société spécialisée dans l'ingénierie pour la Compatibilité Electro-Magnétique, qui a « L'électromagnétisme pour raison d'être ».

Effectif 60 personnes.

Nexio est membre d'Aerospace Valley depuis 2006.

Elle a participé/participe à une dizaine de projets labellisés, agréés ou soutenus par le pôle, qui ont fortement contribué au développement de son expertise et de son activité. Ainsi depuis 2006 son Chiffre d'Affaires a été multiplié par 10 et ses effectifs multipliés par 8.

Elle a bénéficié du programme VIE (Volontariat International en Entreprises) du pôle pour amorcer son développement en Chine et en Amérique du Nord. Elle a maintenant une filiale aux Etats-Unis. Nexio exporte 85% de ses produits dont 60% hors Europe.

Le trophée est remis par Yann Barbaux, Président du Pôle Aerospace Valley à Frédéric Amoros-Routié, Président, lors du 13<sup>ème</sup> Forum des membres d'Aerospace Valley organisé le 12 juin 2018 à Arcachon.

Comme lauréat du trophée, Nexio bénéficiera d'une adhésion gratuite à Aerospace Valley pour l'année 2019.